



WWW.LARRYMAGUIRE.CA
LARRY.MAGUIRE@PARL.GC.CA

L'honorable Maryam Monsef, C.P., députée
546-S Édifice du Centre
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Madame la Ministre,

Permettez-moi de vous présenter, ainsi qu'au Comité sur la réforme électorale, les résultats de l'assemblée publique que j'ai tenue dans ma circonscription le samedi 24 septembre 2016 à Brandon, au Manitoba.

Après compilation des réponses obtenues des participants, il apparaît qu'une nette majorité souhaite la tenue d'un référendum avant l'adoption de toute modification concernant la démocratie canadienne.

En outre, je voudrais exprimer mon mécontentement concernant la réponse de votre secrétaire parlementaire à la question que j'ai posée à la Chambre des communes le vendredi 30 septembre 2016, alors qu'il a évité de répondre à ma question et utilisé exagérément la rhétorique politique pour masquer la décision de votre gouvernement de refuser aux Canadiens le droit de voter lors d'un référendum. Je peux affirmer sans équivoque que votre gouvernement n'utilise pas la bonne approche en voulant changer la démocratie du Canada sans donner aux Canadiens leur mot à dire sur la question.

Il est évident qu'il n'y a pas de consensus sur le système qui devrait remplacer notre système uninominal majoritaire à un tour. En outre, il va sans dire que la position très vague trouvée sur la plateforme du Parti libéral ne justifie en rien que votre gouvernement passe outre au droit des Canadiens d'avoir leur mot à dire.

Vous trouverez ci-joint les résultats de mon assemblée publique, ainsi que la liste des électeurs qui ont signé une pétition demandant la tenue d'un référendum avant que toute modification ne soit apportée. Je vous remercie de votre attention et j'attends de vos nouvelles avec impatience. Pour tout renseignement additionnel, n'hésitez pas à communiquer avec mon bureau.

Mes salutations les plus cordiales,

Larry N. Maguire, député
Brandon-Souris

C.C. Le très honorable Justin Trudeau, C.P., député
Mark Holland, député
Scott Reid, député
Blake Richards, député
Comité spécial sur la réforme électorale

Le samedi 24 septembre 2016

De 13 h à 15 h

Lieu de la consultation : Trails West Inn, Brandon (Manitoba)

Personnes présentes : 75

Format : Utilisation de la présentation de la Bibliothèque du Parlement et une présentation du bureau du député. Il y a eu une séance de questions et réponses, et à l'issue de la réunion, les participants ont eu l'occasion d'exprimer leurs opinions.

Questions abordées

Les systèmes de vote, le vote obligatoire, le vote en ligne, la participation aux élections, la représentation locale, le remplacement du système de vote actuel et la tenue possible d'un référendum.

Sujets de discussion

1. Quelles solutions de rechange au système actuel ont été discutées? Les participants ont-ils cerné des caractéristiques précises d'un système électoral qui seraient importantes pour eux?

Les modifications aux systèmes actuels qui ont été abordées étaient les suivantes : le vote préférentiel, la représentation proportionnelle de liste, la représentation proportionnelle mixte et le vote unique transférable. Les participants ont souligné l'importance de la représentation locale, indiquant que le rôle des députés était de servir leurs électeurs et de leur faire écho.

Il y a eu certains échanges sur l'importance de limiter les circonscriptions à une taille raisonnable; cependant, les défenseurs des systèmes électoraux plus proportionnels n'ont pas exprimé les mêmes sentiments. Dans l'ensemble, la plupart des répondants étaient d'avis que les députés doivent être étroitement liés à la circonscription qu'ils représentent.

2. Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles il leur semble que plusieurs Canadiens choisissent de ne pas s'engager dans le processus démocratique? Ont-ils suggéré des moyens d'amener les électeurs à participer?

Les répondants ont discuté de la nécessité d'encourager la participation par l'éducation (en particulier pour ce qui est des jeunes Canadiens). Si les citoyens comprenaient mieux l'importance de voter, un plus grand nombre d'entre eux participeraient au processus démocratique.

3. Est-ce que les participants étaient d'avis que le vote devrait être obligatoire?

La majorité des participants n'estime pas que le vote obligatoire devrait être adopté. Ils croient plutôt qu'on devrait inciter davantage les gens à voter en les éduquant mieux. Des éléments tels que l'annulation du vote ont été abordés, mais n'ont eu que peu d'incidence sur le point de vue des participants.

4. Est-ce que les participants ont discuté du vote en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les méthodes de vote actuelles?

Certains participants ont émis la possibilité d'intégrer au processus actuel le vote en ligne en tant qu'option. Cependant, ces participants ont soulevé le problème de la sécurité du vote en ligne, plus particulièrement, celui de la fraude électorale. Ils ont déclaré que le vote en ligne ne devrait être mis en œuvre que si des mesures de sécurité pouvaient être établies et maintenues. Par ailleurs, de nombreux participants estimaient que le vote en ligne ne devrait même pas être possible en raison des préoccupations relatives à la sécurité.

5. Les participants ont-ils discuté d'autres grandes questions?

Les participants ont discuté de la tenue d'un référendum. La majorité des participants croient qu'il faut un référendum pour donner aux citoyens l'occasion de se prononcer sur ce qui constitue un changement fondamental à la démocratie canadienne. Ils ont en outre déclaré que le référendum devrait avoir lieu une fois que la décision aura été prise concernant le système de rechange proposé. Enfin, les participants ont souligné que la question posée au référendum devait être très claire. Les participants qui ne croyaient pas en la nécessité d'un référendum ont mentionné les coûts associés à cette démarche.

Résumé des recommandations et des commentaires clés des participants

Dans l'ensemble, la majorité des participants ne croient pas que le système électoral actuel devrait être changé. Ceux qui souhaitent la mise en place d'un nouveau système recommandent le système de représentation proportionnelle mixte. Les participants ont discuté de l'importance de la représentation des circonscriptions par des députés, tout en soulignant l'importance du dialogue entre les électeurs et leurs représentants élus.

En outre, la majorité des participants ne pensent pas que le vote obligatoire devrait être mis en œuvre, car il revient à chaque Canadien de décider d'aller voter ou non. Ils recommandent plutôt une augmentation des activités d'éducation des citoyens votants, en particulier des jeunes, comme moyen d'accroître les taux de participation. Bien que certains participants appuient le vote en ligne, ils ont mentionné que des problèmes de sécurité s'y rattachaient, comme la fraude. D'autres estiment que les problèmes de sécurité connexes sont trop importants pour permettre aux citoyens de voter en ligne.

Enfin, la majorité des participants a souligné la nécessité de tenir un référendum pour que les citoyens s'expriment sur un changement à apporter au système électoral. Ils ont précisé que la question posée au référendum devait être très claire concernant le système électoral proposé. Les autres participants ont mentionné que les coûts associés à la tenue d'un référendum justifiaient de ne pas procéder ainsi.